



BAROMÈTRE ANNUEL DE LA FÉDÉRATION SYNTEC SUR LES SECTEURS D'AVENIR

La Fédération Syntec représente une majeure partie des métiers qui constituent les secteurs d'avenir : des secteurs d'activité dont le développement est favorisé par la transformation du monde du travail et l'évolution des technologies.



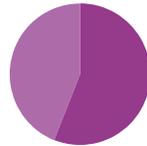
LES SECTEURS D'AVENIR EN UN COUP D'ŒIL

La branche représente :



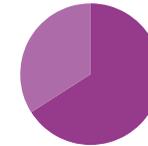
950 000

emplois



55 %

des salariés ont
entre 30 et 49 ans



66 %

d'hommes



82 000

entreprises

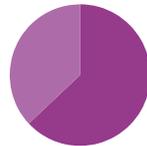
La croissance du secteur du numérique devrait diminuer la moyenne d'âge dans les années à venir

Des métiers qui se féminisent progressivement (70% d'hommes en 2010)



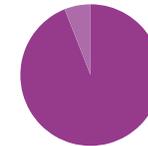
120

milliards d'euros de
chiffre d'affaires soit 7%
de l'économie française



64 %

de cadres



93 %

de salariés en CDI

Des taux plus élevés que dans le reste de l'emploi salarié en France



QUI SONT LES ENTREPRISES DES SECTEURS D'AVENIR ?

Les secteurs d'avenir en France (répartition des entreprises et des salariés sur le territoire)



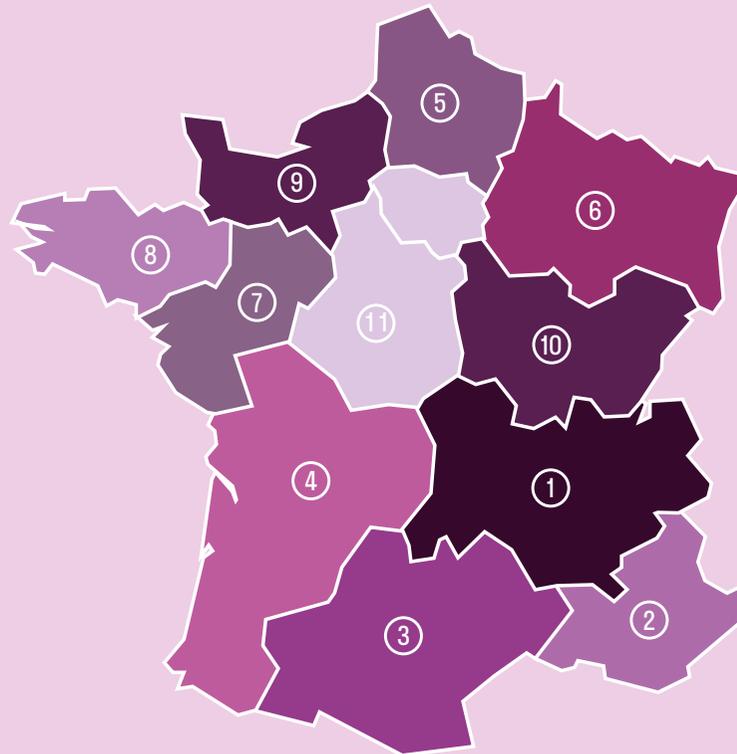
des entreprises et



des salariés de la branche se situent en régions, favorisant de fait le dynamisme économique local



des entreprises de la branche emploient moins de 10 personnes



- ① Auvergne-Rhône-Alpes: 11% / 11%
- ② PACA: 8% / 7%
- ③ Occitanie: 7% / 8%
- ④ Nouvelle-Aquitaine: 6% / 4%
- ⑤ Hauts-de France: 5% / 5%
- ⑥ Grand-Est: 5% / 3%
- ⑦ Pays de la Loire: 4% / 5%
- ⑧ Bretagne: 3% / 3%
- ⑨ Normandie: 2% / 2%
- ⑩ Bourgogne-Franche-Comté: 2% / 2%
- ⑪ Centre Val de Loire: 2% / 1%
- Corse: <1% / <1%
- France d'Outre Mer: 2% / <1%



LA RÉMUNÉRATION DANS LES SECTEURS D'AVENIR

Les métiers du conseil sont les mieux rémunérés, suivis de ceux du numérique.

3147 €

salaires mensuels nets moyens d'un ETP. Il augmente :



légèrement en fonction de la taille de l'entreprise



et nettement en fonction de l'âge de la personne.

SOURCES :

- Rapport de branche annuel 2019 de la branche numérique, ingénierie, conseil et événement
 - INSEE DADS, données au 31/12/2017
- <https://www.syntec.fr/indicateurs/rapport-de-branche/>



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Une diminution constante de l'écart salarial depuis 5 ans.



Écart de salaire chez les moins de 26 ans (cadres) | **différence de 0,3%**



Écart de salaire chez les moins de 26 ans (non-cadres) | **différence de 3,1%**

Dans la majorité des secteurs représentés, les écarts salariaux ont tendance à augmenter avec l'âge des personnes interrogées.

CONTACTS PRESSE

Hamza Chemrakhi : 01 40 07 34 27 | hamza.chemrakhi@comfluence.fr
Aurélien Flaugnatti : 01 40 07 02 05 | aurelien.flaugnatti@comfluence.fr